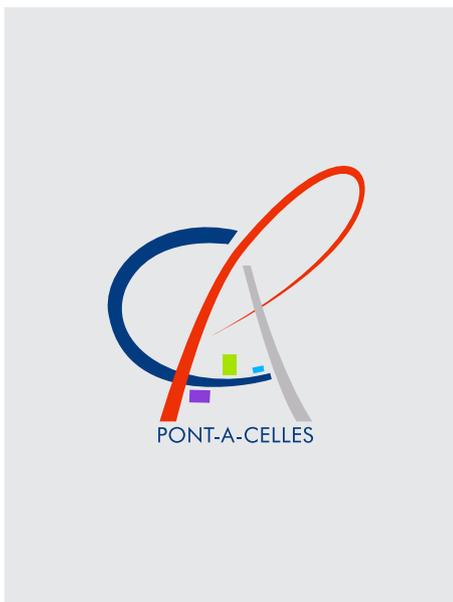


Le Mag Communal



*NOUS VOUS
PRÉSENTONS
NOS
MEILLEURS VŒUX
POUR
L'ANNÉE 2021 !*

ACTUALITÉS COMMUNALES

Maison Sport Santé de Pont-à-Celles
Etat civil - Dernières volontés
Opération Rénov'Energie

2-3

**LANGES JETABLES &
CONTENEUR GRIS**

4

5

**OSEZ LES LANGES
LAVABLES !
PRIME COMMUNALE**



**OFFRE D'EMPLOI
MONITEUR DE PLAINE
-
RENCONTRE AVEC
L'HARMONIE
CELLIPONTOISE**

6-7

**MOBILITÉ
SOLIDAIRE**
Mobitwin

8

10

**CENTRE
CULTUREL**



9

**NAISSANCES
MARIAGES
DÉCÈS**

AGENDA

11

Commune : 071.84 90 50 - accueil@pontacelles.be
CPAS : 071.84 93 00 - **Police** : 071.84 99 30 ou le 101
Editeur responsable : Collège communal, Place communale, 22 - 6230 Pont-à-Celles





Maison Sport Santé de Pont-à-Celles Réservation des salles

Le Hall des Sports de l'entité de Pont-à-Celles devient
la Maison Sport Santé de Pont-à-Celles.

La Maison Sport Santé assure la coordination de l'ensemble des activités sportives organisées sur le territoire communal et gère les infrastructures sportives suivantes :

- ☑ Hall des Sports de Luttre
- ☑ Salle de sport de l'école du Centre
- ☑ Salle de sport de l'école d'Obaix
- ☑ Salle de sport de l'école de Luttre Theys
- ☑ Salle polyvalente de Viesville

**Vous êtes une association, un club sportif ...
et vous souhaitez introduire une demande de location ?**

**Les locations dans un but de pratiques sportives
(à l'année ou ponctuelles)**

Les clubs ou associations contactent la Maison Sport Santé de Pont-à-Celles pour effectuer une réservation.

maisonsportsante@pontacelles.be
071 84 47 47 ou 0488 26 07 38

**Les locations dans un but festif ou de loisirs
(autre que sportif)**

Les demandes sont introduites auprès du service Affaires générales de l'Administration communale

frederique.meeuws@pontacelles.be
071 84 90 51

Dernières volontés



Afin d'éviter à vos proches des situations conflictuelles ou des questionnements inutiles, toute personne peut, de son vivant, informer de son plein gré et par écrit, sa commune de ses **dernières volontés quant au mode de sépulture ou de destination des cendres** après la crémation le cas échéant, du rite confessionnel ou non qu'elle souhaite pour ses funérailles.

L'administration communale procède alors à l'enregistrement de ces informations dans le Registre national des personnes physiques.

La déclaration peut mentionner l'existence d'un '**contrat Obsèques**'. Dans ce cas, veuillez-vous munir du numéro du contrat, la date de souscription ainsi que la dénomination de l'entreprise avec laquelle le contrat est conclu, la référence du contrat et le numéro de Banque-Carrefour de l'entreprise émettrice du contrat.

Tout déclarant peut toujours modifier ou retirer ses dernières volontés.

Cette déclaration offre la meilleure sécurité pour le respect des dernières volontés lors du décès.

Aucune personne, même un conjoint, enfant ou parent, ne peut s'opposer à la volonté exprimée par le défunt dans cette déclaration enregistrée.

Un accusé de réception de cette déclaration est remis au déclarant.

Si une personne décède sans avoir déclaré ses dernières volontés, le choix des funérailles incombe à la personne qualifiée pour pourvoir aux funérailles.

etacivil@pontacelles.be

071 84 90 97 & 071 84 90 56



L'Opération Rénov'énergie continue ! Déjà +de 100 participants !

En octobre dernier, vous avez été nombreux à assister aux réunions d'informations relatives à l'Opération Rénov'énergie, le **service d'accompagnement gratuit pour vous aider à la rénovation énergétique de vos bâtiments**.

Ce service d'accompagnement est accessible à tous que vous ayez ou non assisté à une soirée d'informations.

Vous pouvez, aujourd'hui encore, obtenir des informations auprès de la société Corenove, entreprise désignée pour l'accompagnement en contactant :

**Jonathan Plön au 0492 40 64 44 ou
en vous inscrivant via un formulaire en ligne :**
<https://corenove.be/interesse>

Autres contacts :

Daphné Van Ing de l'ADél :
0473 89 13 90

Yann André,
Conseiller en énergie :
071 84 90 49

Au 1er janvier 2021,
les langes d'enfant doivent être jetés dans
le conteneur gris des déchets résiduels.



À partir du 1er janvier 2021, changement de consigne de tri pour les langes. Ils devront être jetés dans le conteneur gris des déchets résiduels. En effet, la composition des langes a changé et ils sont constitués aujourd'hui d'au moins 76 % en masse de plastiques.

ZÉRO PLASTIQUE DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES !

Ce changement concerne les habitants des 9 communes de la zone Tibi où les déchets sont collectés en conteneurs à puce, dont la **commune de Pont-à-Celles**. Il est également adopté par les zones intercommunales BEP-Environnement et IDELUX, de manière à uniformiser cette consigne de tri sur l'ensemble du territoire wallon.

Pourquoi ce changement ?

Parce que les langes contiennent aujourd'hui trop de plastique, ce qui n'est pas biodégradable.

L'évolution de la composition des langes jetables oblige en effet aujourd'hui les intercommunales à prendre cette mesure importante pour garantir la qualité du compost, cet engrais naturel réalisé à partir des matières organiques collectées dans le conteneur vert des déchets organiques.

C'est principalement la composition des absorbants des langes qui a été modifiée. Les fabricants ont en effet remplacé la cellulose (matière naturelle biodégradable) par des matières plastiques superabsorbantes (non biodégradables).

Pour rappel, les déchets organiques (restes de repas, épluchures, petits déchets de jardin, essuie-tout, papiers et cartons souillés par de la nourriture, etc.) que les habitants de la zone Tibi déposent dans leur conteneur à puce vert sont ensuite transformés en compost à l'Unité de Biométhanisation de Tenneville (en Province de Luxembourg).

Ce compost est utilisé en agriculture pour enrichir la terre. De la fourche à la fourchette, ce compost doit être le plus pur possible afin de préserver au mieux les sols. Et pour arriver à produire un compost exempt de plastique, la seule solution 100% efficace reste un « tri à la source » irréprochable.

C'est pourquoi le Conseil d'administration de Tibi s'est prononcé favorablement à ce changement de consigne de tri pour les langes.

Osez les langes lavables !

On l'oublie trop souvent : les langes lavables ont bien évolué en l'espace de quelques années.

Pratiques, colorés et agréables à porter, ils présentent de nombreux avantages en termes d'écologie, d'économie et de confort.



Des atouts écologiques...

Prenons le cycle de vie d'un enfant de sa naissance à ses deux ans. Cet enfant aura besoin d'environ **5000 langes jetables**, soit une tonne de déchets difficilement dégradables et 650 kg de matières premières.

Si l'on choisit par contre d'utiliser des langes lavables, il aura besoin de 20 à 40 langes lavables qui généreront 150 kg de déchets facilement dégradables et 190 kg de matières premières. Tout bénéfice pour notre environnement...

... économiques et de confort

Pour ce même enfant, le coût d'utilisation des **linges jetables sera d'environ 1500 € contre 400 à 800 € pour les langes lavables**, selon le type de modèle.

Si l'on considère que ces langes peuvent successivement servir pour **plusieurs enfants**, leur coût s'en trouvera encore réduit. Comme ils génèrent moins de déchets, ils auront également un impact non négligeable au niveau de la facture «déchets».

Sans additifs chimiques

Composés de fibres naturelles plus douces et changés toutes les deux ou trois heures (contre trois ou quatre pour les jetables), les langes lavables occasionnent moins d'érythème fessier que les langes jetables.

Les crèches et les gardiennes sont de plus en plus nombreuses à les utiliser sans réticence.

Prime communale jusqu'à 100 € à l'achat de langes lavables !

Les parents domiciliés sur le territoire de la commune choisissant d'utiliser des langes lavables pour leurs enfants (de 0 à 2,5 ans) peuvent bénéficier d'une prime communale à l'achat de langes lavables. Le montant octroyé équivaut à 80% de la facture d'achat, avec un maximum de 100€.

Intéressé(e)s ? Consultez notre règlement puis faites votre demande en ligne.

Infos : www.pontacelles.be / rubrique 'Un citoyen à la recherche d'infos' / 'Primes'



COLLECTE DES DÉCHETS **tibi**

	PMC	Verre, papier et carton	Déchets ménagers
Pont-à-celles	Mardi		
Luttre	12 janvier	Mardi	Chaque mardi
Viesville	26 janvier	26 janvier	
Obaix			
Buzet	Mercredi		
Thiméon	13 janvier	Mercredi	Chaque mercredi
Rosseignies	27 janvier	27 janvier	
Liberchies			

Offre d'emploi Moniteurs/Monitrices de plaine

L'Administration communale de Pont-à-Celles recrute des moniteurs pour ses plaines :

- de printemps du mardi 06 avril au vendredi 16 avril 2021 et
- d'été du lundi 5 juillet au vendredi 13 août 2021.



Les moniteurs doivent être âgés de minimum 17 ans et posséder, idéalement, un brevet d'animateur ou un titre assimilé.

À défaut, une expérience dans le domaine de l'enfance sera un atout.

Un document-type de remise de candidature est disponible sur le [site web](#) :

www.pontacelles.be (rubrique service aux citoyens/enfance et jeunesse/plaine de vacances/documents utiles)

ou sur simple demande via [mail](#) :

accueillextrascolaire@pontacelles.be

Les candidatures devront être envoyées au :

**Service Accueil Extrascolaire
Administration communale
Place communale, 22
6230 Pont-à-Celles**

Avant le 31 janvier 2021.

Si vous êtes un **nouveau candidat**, veuillez bloquer la date du 6 février 2021 pour un entretien de sélection.

Infos : 071 84 90 78



Rencontre avec l'Harmonie Cellipontoise

Chaque mois, nous présentons ici une activité accessible aux enfants sur le territoire de la commune. Cette fois, c'est au tour de l'Harmonie Cellipontoise d'être au-devant de la scène.

Suite à l'initiative de Delphine Moget, la première répétition s'est déroulée en mai 2015 et regroupait une dizaine de musiciens. Pas n'importe lesquels, car une Harmonie est composée uniquement, outre la partie rythmique, d'instruments à vent. **Le groupe compte actuellement 40 musiciens, dont une dizaine d'enfants et adolescents âgés de 9 à 17 ans.**

Les répétitions se déroulent le **mercredi soir à 19h45, à l'école du Centre à Pont-à-Celles.**

L'activité est ouverte à toutes les personnes ayant déjà **trois ans de pratique instrumentale**, via une académie ou non.

Il s'agit assurément d'un **projet intergénérationnel**, la musicienne doyenne du groupe étant âgée de 80 ans ! Avec ce projet, Delphine souhaite permettre aux musiciens de partager leur amour de la musique, de découvrir un répertoire varié, d'apprendre à jouer ensemble, de développer une autonomie instrumentale et d'acquérir une écoute active.

Mais l'objectif du groupe est également de **participer aux activités communales** en leur apportant une réelle plus-value.

En 2019, l'Harmonie Cellipontoise a reçu une grande distinction lors du concours de la Fédération Musicale du Hainaut, qui classifie les orchestres amateurs. C'est dire la qualité des prestations...

L'orchestre est toujours vivement intéressé par des collaborations locales, comme le concert de Gala annuel, et par des échanges avec d'autres sociétés musicales, car ceci constitue l'essence même d'une Harmonie selon Delphine Moget.

Le comité rêve également d'un échange avec une commune hors frontières pour créer de nouveaux liens.

Infos & Contacts

Delphine Moget
delphine.moget@hotmail.be
harmoniecellipontoise@gmail.com

Jean-Luc Zajega (au saxophone)
Président : 0472/67.31.57.

Informations aussi via Facebook





Lancement de la Centrale locale de mobilité solidaire **MOBITWIN**

Dès le 11 janvier 2021, les personnes ne disposant pas d'un véhicule personnel, et ayant difficilement accès aux autres possibilités de transport, pourront faire appel à l'équipe locale de chauffeurs bénévoles.

Pour bénéficier de ce service, vous devrez vous inscrire au préalable comme bénéficiaire de la centrale. **Le coût de l'affiliation s'élève à 10€/an par personne ou à 15€/an pour un couple.**

Concrètement, prenez contact avec notre service pour recevoir les documents d'inscriptions et les modalités de paiement. Dès que les documents sont rentrés et le paiement effectué, vous pouvez demander un trajet à notre centrale.

Pour cela, passez-nous un coup de fil **le lundi matin ou le mercredi matin entre 9h et 12h**. Jacqueline, notre bénévole administrative, s'efforcera de trouver un chauffeur pour effectuer votre trajet. **Il vous en coûtera 0,35€ le kilomètre**, à payer directement au chauffeur.

Bon à savoir :

- Il n'y a pas de restriction concernant le motif d'un trajet (coiffeur, courses, visite familiale...).
- Il n'y a pas de restriction concernant le jour et l'heure d'un trajet (du lundi au dimanche, suivant les disponibilités des chauffeurs).
- Pour chaque trajet, **la demande sera à faire au minimum deux jours à l'avance au 0478 79 59 05.**



Vous disposez d'un véhicule en ordre et voulez devenir chauffeur bénévole ?

Contactez notre service ; nous vous ferons parvenir les documents nécessaires à votre participation à la Centrale de mobilité solidaire Mobitwin.

Attention ! Dès janvier, changements d'horaires

Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et jeudi entre 8h30 et 11h45

Les après-midis sur rendez-vous.

pcs@pontacelles.be & 071 84 90 42



Carnet du 1er au 31 octobre 2020

Naissances

Meulders, Kassim Mohamed.....	02/10/2020	Leclerq, Adèle.....	24/10/2020
Vande Velde, Robin Théo.....	03/10/2020	Ghounim, Hania.....	26/10/2020
Cordier, Valentine Joëlle Martine Lucie Ghislaine.....	12/10/2020	El Mahjoubi, Nour.....	26/10/2020
Clauw, Luna.....	14/10/2020	Depreter, Elise.....	27/10/2020
Flémal, Jules Florent Louis.....	21/10/2020	Wynants, Erwan Charly Christophe.....	28/10/2020
Navas-Perez, Mathélio Christophe Aaron.....	23/10/2020	Colon Vergeynst, Eulalie Marie-Astrid Valérie.....	29/10/2020
Simonis Lopez, Lorena.....	24/10/2020	Burton Moens, Djibril Luc.....	30/10/2020

Mariages

02/10.....	DUJACQUIER Jonathan & DUVIVIER Anne-Catherine	10/10.....	LEPAGE Benoît & MARMORO Amandine
09/10.....	LEBERT André & LIMELETTE Samantha	24/10.....	DEMOL Gauthier & HOVENS Justine
10/10.....	RADAR Dorian & BUTERA Paola		

Décès

Nom, Prénoms	Naissance	Décès	Village
NONNON Marcel.....	11/04/1931.....	3/10/2020.....	Buzet
JANSSEN Philippe.....	13/03/1958.....	8/10/2020.....	PAC
LAURENT Marie-Louise.....	8/06/1935.....	12/10/2020.....	PAC
CRICKX Christian.....	4/05/1950.....	12/10/2020.....	PAC
CAMPINAIRE Emilia.....	9/10/1925.....	13/10/2020.....	Thiméon
LECOMTE Jean-Baptiste.....	31/01/1943.....	15/10/2020.....	Thiméon
COLSON André.....	21/08/1969.....	15/10/2020.....	Thiméon
BODCHON Albert.....	24/05/1948.....	16/10/2020.....	PAC
REGA Benoît.....	9/03/1976.....	16/10/2020.....	PAC
MICHAUX Doris.....	26/07/1981.....	17/10/2020.....	Luttre
AUBRY Jean.....	10/05/1955.....	17/10/2020.....	Viesville
BRENEZ Leslie.....	17/08/1979.....	22/10/2020.....	Obaix
SCHUERMANS Ghislaine.....	24/08/1936.....	22/10/2020.....	PAC
DACHE Jenny.....	24/11/1933.....	23/10/2020.....	Luttre
CLAUBERG Ilse.....	10/04/1936.....	24/10/2020.....	PAC
BOTTE Jean.....	27/12/1936.....	25/10/2020.....	Buzet
WILMOT Jean.....	4/11/1934.....	26/10/2020.....	Luttre
CARA Luciano.....	11/02/1960.....	26/10/2020.....	Obaix
FISCELLI Anna Maria.....	1/03/1944.....	29/10/2020.....	Luttre
SCHVEDKO Michel.....	1/12/1932.....	29/10/2020.....	Buzet



Les Mots et merveilles

Ce projet est né de l'envie de donner du sens aux mots, de les entendre, de prendre la plume et de coucher sur le papier nos émotions, nos pensées, nos convictions ou tout simplement de partager les plaisirs de la langue française.

Zoom sur "Les mots et merveilles" de décembre

Paroles d'enfants 60 enfants, 60 dialogues avec St-Nicolas au bout du fil. Des mots gentils. Des mots bienveillants.

Le Marathon des lettres Écrire de chez soi pour sauver des vies. Le CcPAC a organisé le click and collect des kits d'écriture pour soutenir l'action d'Amnesty International qui depuis 16 ans, autour du 10 décembre, braque les projecteurs sur une dizaine de personnes, victimes de violations de leurs droits humains.

L'audio du village Faire entendre les messages de nos seniors, telle était la mission de notre passeur de mots. Un message, une adresse et notre passeur sonnait à votre porte pour vous transmettre de jolis mots.

Les contes d'Anne Dumont Saupoudrer de magie le quotidien de nos petits. Anne Dumont leur a donné des rendez-vous virtuels pendant les vacances de Noël.

En janvier, suivez-nous sur notre page facebook et relevez les défis !

Les trompe-oreilles Non, Jean-François n'est pas un éléphant. Il va vous lire un trompe-oreilles. Mais c'est quoi un trompe-oreilles ? Rendez-vous tous **les mardis à 19.00 du 12 janvier au 9 février 2021.**

Les mots oubliés Quel est le sens de rodomont, croustiller, canuler, tendon... ? Rendez-vous **les jeudis à 19.00 du 14 janvier au 11 février 2021.**

Mais au-delà de la suprématie du virtuel ... les estafettes du CcPAC et le marchand de rêves sillonneront les campagnes pour délivrer des messages fleuris

Virtuel et connexion, les mots de passe de l'instant ...
Rencontre et lien, les mots de passe de votre Centre culturel !

Au plaisir de vous voir bientôt "EN VRAI" aux ateliers d'écriture de Marcel Dagniau, au cours de théâtre d'Alain Lackner (adultes) ou d'Éveil théâtral (enfants) de Marvin Salmon.

Croix-Rouge

Les collectes de sang - Agenda 2021

Ecole du Bois Renaud de 14h30 à 19h :

- le mercredi 10 mars 2021
- le mercredi 02 juin 2021
- le mercredi 1 septembre 2021
- le mercredi 8 décembre 2021

STOCKS DE SANG CRITIQUES



Maison de village de Rosseignies de 15h30 à 19h :

- le lundi 29 mars 2021
- le mercredi 23 juin 2021
- le mercredi 29 septembre 2021
- le lundi 27 décembre 2021

APPEL À TOUS LES GROUPES SANGUINS

www.DonneurDeSang.be
0800 92 245



Samedi 16 janvier : Collecte des sapins de Noël (TIBI)

TIBI réalisera la collecte des sapins de Noël le samedi 16 janvier 2021. Les sapins devront être accessibles et placés de manière visible **au plus tard pour 6h, le jour de collecte.**

Les sapins seront valorisés en filière verte.

Dès lors, ils devront être débarrassés de leurs décorations de Noël (guirlandes, boules, peinture, socle etc).



Médecin généraliste ou Pharmacie de garde ?

Contactez Allo Santé au **071 33 33 33** en précisant votre numéro de secteur :
11 pour Liberchies
15 pour Thiméon et Viesville
16 pour Luttre, Pont-à-Celles, Obaix, Buzet et Rosseignies.



Vétérinaires de garde en janvier ?

JANVIER

01/01 au 08/01/21	Dr Laura Heuchamps	0472/531288
08/01 au 15/01/21	Dr Sophie Tennstedt	0471/014949
15/01 au 22/01/21	Dr Olivier Feron	071/847284
22/01 au 29/01/21	Dr Patrick Debouvrie	0495/509583
29/01 au 05/02/21	Dr Stephanie Kairet	0473/862286

LES LANGES,
**DANS LES DÉCHETS
ORGANIQUES?**

ZÉRO
PLASTIQUE
DANS LES DÉCHETS
ORGANIQUES



À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2021,
JETEZ-LES DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS.



UNE CAMPAGNE DE VOS INTERCOMMUNALES:

